

URSSAF ET FONCTION PUBLIQUE

2 jours

ASSIETTE DE COTISATIONS, DÉCLARATION ET CONTRÔLE

PROGRAMME DE LA FORMATION

DÉFINIR CE QUI CONSTITUE L'ASSIETTE DE COTISATIONS : LES ÉLÉMENTS SOUMIS ET LES ÉLÉMENTS EXONÉRÉS DU SALAIRE BRUT

- › Traitement de base
- › Primes et indemnités versées
- › Indemnités journalières de sécurité sociale
- › Avantages en nature : nourriture, logement, véhicule, TIC...
- Illustrations
- › Frais professionnels
- › Rupture du contrat : régime social et fiscal de l'indemnité de rupture conventionnelle
- Cas pratique : calcul de l'indemnité de rupture conventionnelle

DÉTERMINER L'ASSIETTE RÉELLE DE COTISATIONS

- › Distinction de l'assiette : titulaire / contractuel
- › Bases de cotisations : plafonnée, non plafonnée, autre
- › Régularisation progressive des plafonds
- Cas pratique sur la régularisation progressive
- › Cas de réductions du plafond : temps partiel, entrée/sortie en cours de mois, absences non rémunérées
- Calculer des plafonds réduits

IDENTIFIER LES TAUX DE COTISATIONS

- › Fonctionnaires : cotisations de sécurité sociale, CSG/CRDS
- › Contractuels : cotisations de sécurité sociale, CSG/CRDS, France Travail

LES EXONÉRATIONS SOCIALES

- › Exonération de cotisations sur les heures supplémentaires
- › Cas particuliers : apprentis, stagiaires
- Illustrations

LA DÉCLARATION DES COTISATIONS EN DSN

- › Les cotisations déclarées en maille agrégée
- Illustration : lien entre un bulletin de paie et les Codes Types de Personnel (CTP)
- › Les cotisations déclarées en maille nominative
- Illustration : lien entre un bulletin de paie et les différents blocs

LE CONTRÔLE URSSAF EN PRATIQUE : MAÎTRISER L'ENSEMBLE DES ÉTAPES

- › Déclenchement du contrôle : événements déclencheurs, avis de passage
- › Déroulement du contrôle : documents possiblement demandés, méthodes de contrôle, droits et devoirs de l'établissement
- › Issue du contrôle : recours, contentieux
- › Rescrit social

OBJECTIFS

Contrôler les cotisations sociales et leur assiette. Sécuriser ses pratiques en paie (avantage en nature, frais professionnels, cotisations...). Valider les mécanismes d'exonération de cotisations. Préparer un contrôle URSSAF.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une approche 100% opérationnelle de l'URSSAF et des cotisations sociales dans le secteur public. Une formation permettant d'étudier toutes les possibilités d'exonération, de limiter les risques de redressement ou de faire face sereinement à un contrôle.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services paie/RH/personnel chargés des cotisations et du suivi du contrôle URSSAF dans un établissement public.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes. Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application). Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation. Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation. Évaluation à chaud et à froid.

TARIFS

1 665 € HT - Réf : VPA-URCL
 1 886 € HT avec accès e-ressources pendant un an à :
 La paie dans la Fonction publique
 (remise de 40 %, soit 221.4 € HT au lieu de 369 € HT)

Validité : 30 juin 2026

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse ou à distance :
 les 23 et 24 mars 2026
 les 25 et 26 juin 2026
 les 26 et 27 novembre 2026

